



Congo : la fin d'une pseudo-démocratie

LE 5 juin 1997, pour la deuxième fois depuis le début du mandat du premier président démocratiquement élu du Congo, Pascal Lissouba, Brazzaville se réveillait au son du canon. Déjà, à la fin de l'année 1993, une première guerre civile avait éclaté, opposant l'armée et les milices de P. Lissouba à la milice de son principal adversaire de l'époque, Bernard Kolélas (1). Cette guerre n'avait fait « que » 2 000 morts et, en dépit des destructions, l'essentiel de la capitale congolaise fut préservé. La guerre de 1997 entre P. Lissouba et son prédécesseur, Denis Sassou Nguesso, a provoqué au moins 4 000 morts, et Brazzaville, encore un peu plus livrée aux pillages alors que la guerre semble terminée, est presque rayée de la carte. Deux guerres civiles en cinq ans ! Le bilan du premier président démocratiquement élu du Congo sera globalement négatif. La première guerre eut lieu au début de son mandat, parce que l'Assemblée nationale sortie des urnes, après plusieurs reprises du

scrutin, ne lui donnait pas la majorité absolue ; la seconde guerre, déclenchée au terme de son mandat (2), est incontestablement liée à la crainte des deux principaux candidats à l'élection présidentielle de ne pas être élus. On le savait : l'instauration d'une démocratie n'a que peu de rapport avec la seule élection d'un président de la République au suffrage universel. Nous avons pris le parti ici de rappeler le parcours de P. Lissouba, ainsi que quelques moments de la gestion du pays pendant son quinquennat pour mieux comprendre la genèse du conflit. Ce parti pris ne doit en aucun cas être considéré comme une prise de position en faveur du vainqueur du moment, D. Sassou Nguesso.

De la construction du Congo socialiste à l'expulsion de Lissouba (1963-1979)

Dès les premiers moments de l'indépendance, P. Lissouba occupe le devant de la scène politique.

(1) Maire de Brazzaville, devenu Premier ministre de P. Lissouba pendant la guerre de 1997.

(2) Le premier tour des élections présidentielles devait avoir lieu le 27 juillet 1997.

D'abord ministre de l'Agriculture après l'indépendance, il est nommé Premier ministre d'Alphonse Massamba-Débat en 1963. P. Lissouba mettra alors en œuvre l'organisation socialiste de ce qui deviendra la République populaire du Congo : ouverture vers les pays socialistes, notamment d'Europe de l'Est ; rupture des accords militaires avec la France ; laïcisation et nationalisation de l'enseignement ; nationalisation du tissu industriel, agricole et commercial ; unification des « mouvements de masse » par la création, entre autres, de la Confédération syndicale congolaise (qui devient le syndicat unique), de l'Union révolutionnaire des femmes congolaises, et surtout des JMNR (Jeunesses du Mouvement national de la révolution) (3). Très tôt, la JMNR sera armée et constituée en « défense civile » pour défendre « les acquis de la Révolution » ; dès sa première expérience au sommet de l'État (1963-1965), P. Lissouba s'appuiera donc sur une milice.

En 1966, P. Lissouba n'est plus Premier ministre, il restera cependant au gouvernement : d'abord ministre du Plan en 1968, il sera nommé ministre d'État chargé de l'Agriculture en 1969. Après l'éviction de Massamba-Débat à la suite du coup d'État de Marien Ngouabi, il sera peu favorable à la création du PCT (Parti congolais du travail), parti-État dont le fonctionnement est calqué sur le modèle du Parti

communiste soviétique. Cela ne l'empêchera pas d'accéder au comité central du Parti en 1972, après une crise politique qui s'acheva par l'exécution d'un opposant ayant organisé un maquis près de Brazzaville. Lorsque s'ouvre l'année suivante le procès des acteurs de cette crise, il fera partie des inculpés. A partir de 1973, il quitte le devant de la scène politique. Cependant, son nom sera constamment évoqué dès qu'il s'agira d'assassinats politiques. En particulier, il sera soupçonné d'être impliqué dans l'assassinat du président Marien Ngouabi en 1977, et sera condamné à mort. Libéré en 1979 (4), il obtient un poste à l'Unesco. Il restera hors du Congo jusqu'en 1991, année de la Conférence nationale qui marquera le début du processus de démocratisation au Congo.

Pas davantage que la carrière politique de Sassou Nguesso, qui gouverna sans partage le pays de 1979 à 1992, qui lui aussi pendant longtemps s'est appuyé sur des milices, dont le règne fut également marqué par son lot de disparitions, d'assassinats, de complots, et autres procès truqués, la première carrière politique de Lissouba n'est un modèle de démocratie. D'ailleurs, la Conférence nationale de 1991 qui, peu ou prou fait figure de procès du régime Sassou Nguesso, fut notamment marquée par l'échec de P. Lissouba pour l'accession au poste de Premier ministre du gouvernement de transition. On reprochait à P. Lissouba sa collusion avec

(3) Sur l'histoire politique du Congo après l'indépendance, nous renvoyons le lecteur à H. Bertrand, *Le Congo. Formation sociale et mode de développement économique*, Paris, F. Maspero, 1975 ; C. Baniafouina, *Congo démocratie* (2 vol.), Paris, L'Harmattan, 1995 ; G. Nsafou, *Congo. De la démocratie à la démocratie*, Paris, L'Harmattan, 1995. A propos des élections de 1992, cf. F. Weissman, « *Élections présidentielles de 1992 au Congo* », Bordeaux, CEAN-IEP, 1993.

(4) 1979 est l'année du coup d'État de D. Sassou Nguesso, dont on dit qu'il fut lui-même impliqué dans l'assassinat de Marien Ngouabi. Selon la rumeur, D. Sassou Nguesso, président, aurait fait libérer P. Lissouba, le contraignant à l'exil, parce que ce dernier était très informé des circonstances de l'assassinat de M. Ngouabi.

D. Sassou Nguesso qu'il s'agissait alors de faire partir.

Le déclin du pays

Lorsque D. Sassou Nguesso quitte le pouvoir en 1992, les finances du Congo sont très mal en point (5). Depuis longtemps, le Congo faisait figure de pays africain le plus endetté par habitant. Le Congo, grâce aux garanties offertes par ses ressources pétrolières, empruntait sur le marché international, beaucoup, et à des taux très élevés. Ces prêts étaient essentiellement utilisés dans le secteur du bâtiments et travaux publics ; les travaux alors entrepris ont coûté « très cher » et ont manifestement permis aux caciques du régime Sassou Nguesso de s'enrichir, alors qu'aucun investissement productif n'était réalisé. Le coup de grâce est intervenu lorsque, peu de temps avant de quitter le pouvoir, alors même que D. Sassou Nguesso s'opposait à toutes les initiatives des contestataires en faveur de la démocratisation de la vie politique, il décida d'augmenter considérablement les salaires de la fonction publique. Pourtant, chacun savait que les finances publiques ne pourraient supporter une telle augmentation. Sagissait-il d'un baroud d'honneur d'un chef de l'État aux abois cherchant par tous les moyens à se maintenir au pouvoir, et/ou d'une attitude manichéenne de celui qui, sachant qu'il devrait quitter le pouvoir, voulait laisser ainsi un cadeau empoisonné à son successeur ?

(5) A propos de la gestion du Congo sous le régime Sassou Nguesso, on pourra se reporter à O. Vallée, « Les cycles de la dette », *Politique africaine*, n° 31, octobre 1988 : 15-21.

Durant la période dite de « transition » (juin 1991-août 1992), puis durant la première année du quinquennat de P. Lissouba, les retards de salaire ne cessèrent de s'accumuler au point que les agents de l'État ont compté jusqu'à 15 mois de salaires impayés, qu'ils n'ont d'ailleurs jamais récupérés. Puis, les Congolais ont dû subir coup sur coup la dévaluation du franc CFA et une baisse des salaires de 20 à 30 %. La baisse du pouvoir d'achat était d'autant plus importante que le Congo n'avait pratiquement plus aucune production intérieure, la quasi-totalité des biens, y compris des biens de première nécessité (manioc, ciment, carburant, poisson, matériaux de construction, farine, légumes, pagnes, etc.) étaient importés des pays du Nord ou des pays voisins (ex-Zaïre et Cameroun, notamment). Cependant, en dépit de cette situation économique catastrophique et d'une augmentation de la pauvreté dans la population, la classe moyenne (sans même parler de l'élite politique qui continuait à mener grand train) ne donnait guère l'impression d'une baisse réelle de son niveau de vie. L'explication est à rechercher dans un système de prébende et de clientélisme généralisé institué en mode de gestion du pays.

L'argent continuait d'entrer au Congo, surtout à partir de 1995. Un nouveau gisement pétrolier était mis en exploitation ; les investisseurs sud-africains se montraient de plus en plus présents ; Allemands, Français et Américains, ainsi que l'Union européenne, rivalisaient de projets. Après plusieurs années de tension, les relations avec les institutions financières internationales commençaient à se normaliser. Nombreux étaient les bailleurs de

fonds qui semblaient vouloir participer à la reconstruction du pays après la première guerre de 1993-1994, et les perspectives de privatisation d'entreprises du secteur d'État attiraient les investisseurs privés. Cependant le Congo n'en restait pas moins un des pays les plus endettés d'Afrique, et la « normalisation » des relations avec les institutions financières internationales était assortie de conditions drastiques (entre autres, privatisations et licenciements, revue trimestrielle conditionnant l'octroi de la tranche suivante du prêt consenti). L'argent rentrait, mais les caisses de l'État restaient désespérément vides, la capitale se détériorait, l'arrière-pays était complètement délaissé malgré la politique de décentralisation annoncée à cor et à cri, et aucune réforme réelle n'était entreprise.

Depuis 1989, la question de la privatisation totale du secteur pétrolier est posée (6), mais la décision politique n'a jamais été prise. Par ailleurs, en dépit du diktat des institutions financières internationales, les quelques licenciements opérés dans le secteur d'État, étaient parfois compensés par les embauches (7). Si le paiement des salaires des fonctionnaires tendait à

reprendre un rythme régulier à partir de 1996, les retraités, les boursiers de l'université, les employés de certaines entreprises d'État moribondes touchaient rarement les sommes qui leur étaient dues ; la Caisse nationale de sécurité sociale, qui percevait de moins en moins de cotisations, ne versait plus aucune prestation depuis longtemps ; les banques, dont certaines avaient fait faillite, comptaient essentiellement sur le paiement des salaires des agents de l'État pour constituer leur trésorerie, les chèques n'avaient plus de crédibilité, et seules les espèces circulaient. Brazzaville souffrait régulièrement de pénuries de carburant, de gaz, d'eau, d'électricité, de coupures de téléphone, les routes s'effondraient régulièrement et n'étaient réparées que superficiellement ou pas du tout, il n'y avait plus de service de voirie. En fait, plus aucun agent de l'État, y compris dans les hôpitaux, n'acceptait de faire le travail pour lequel il recevait un salaire sans une « gratification » supplémentaire du demandeur ; et du plus petit au plus grand, la pratique du détournement de fonds était généralisée.

On comprend mieux, dès lors, comment certains parvenaient à maintenir leur niveau de vie en dépit des baisses de salaires et de l'inflation. L'essentiel était d'avoir son protecteur. Trouver la protection d'un « grand » (d'un ministre, d'un proche du président, etc.) était le seul moyen de conserver son niveau de vie. Cette protection pouvait prendre plusieurs formes : empocher directement l'argent destiné aux caisses de l'État sans encourir de sanction ; inscrire ses enfants à l'école ou à l'université alors qu'ils ont dépassé la limite

che surtout d'originaires de la région favorable au président Lissouba.

(6) Ce projet de privatisation du secteur pétrolier avait d'ailleurs contribué à la chute de D. Sassou Nguesso. A la fin de l'année 1989, les syndicalistes de l'entreprise pétrolière nationale, Hydro-Congo, s'étaient opposés aux licenciements qui devaient être liés à la privatisation. Ils refusèrent la participation des représentants du parti unique à leurs réunions. Il faut savoir que le régime d'alors exigeait que des membres du Parti soient présents à toutes les manifestations et réunions des « organisations de masses ». Ce refus des syndicalistes était donc un acte de rébellion ouverte, et marqua le début du mouvement de contestation qui aboutit à la chute de D. Sassou Nguesso.

(7) La rumeur faisait état d'embauche

d'âge ; être recruté dans l'administration et percevoir des frais de mission conséquents ; ou plus simplement aller quémander chez son protecteur parce que « l'enfant est malade » ou parce qu'« un frère vient de mourir » et que l'on ne peut faire face aux dépenses. Ces différents comportements, observables aussi bien chez le jeune chômeur que chez le ministre, n'étaient nullement exclusifs les uns des autres.

Les risques du clientélisme

Le remplacement de la gestion de l'État par la gestion de clientèles n'est pas sans risques. D'un point de vue économique tout d'abord, les quelques signes encourageants de reprise économique observables depuis le début de 1996 semblaient déjà être compromis un an plus tard : des prêts étaient octroyés, des fortunes personnelles se constituaient très vite, et les mesures prévues par le plan d'ajustement structurel renforcé n'étaient guère mises en œuvre. Lissouba ne voulait sans doute pas prendre le risque de privatiser et donc de licencier à la veille du scrutin présidentiel. Les relations avec les institutions de Bretton Woods ont recommencé à se dégrader en 1997, les versements des tranches du prêt accordé par le FMI ont été retardés ; une nouvelle baisse des rentrées d'argent était alors prévisible, ainsi que de nouveaux retards dans le versement des salaires.

D'un point de vue politique ensuite, le système de clientèle et de redistribution des deniers publics avait pris une ampleur telle que la machine risquait de s'emballer. La multiplication des niveaux où s'installaient des relations patrons-clients, et l'intersection des réseaux de clientèle a produit des situations

où plus personne ne contrôlait plus rien, y compris dans des secteurs-clefs comme l'armée ou la police. De plus, même si la redistribution était importante, le pays n'en était pas moins en crise en particulier ; les possibilités d'emploi restaient limitées. Alors les clients, qu'il s'agisse de jeunes ou de leurs parents, se faisaient de plus en plus pressants pour accéder à la richesse, pression qui pouvait leur sembler d'autant plus légitime qu'ils étaient originaires de la région du chef de l'État, qu'ils se considéraient comme les artisans de son élection en 1992, et sans doute de sa réélection en 1997. Ainsi, par exemple, les plus revendicatifs des étudiants étaient les originaires de la région du président. De plus, la redistribution ne se faisant jamais suffisamment vite, chaque réseau s'octroyait une légitimité à profiter des richesses supérieure à celle du réseau voisin. Aussi, le groupe des partisans de P. Lissouba, constitué en associations d'originaires, commençait à se segmenter : le groupe des Beembe, dont le chef de cabinet du président Lissouba est issu, soupçonné de s'accaparer toujours plus les principaux avantages liés à l'État, s'est opposé au groupe de la Bouenza sud (une des régions les plus favorables à Lissouba), qui décida d'apporter un soutien de plus en plus mesuré au président en raison des promesses non tenues.

Or, chaque fois que des partisans du président élevaient le ton, ils se voyaient récompenser, comme l'ont montré les réactions officielles aux mutineries qui ont débuté en septembre 1994. Après la guerre de 1993-1994, les accords de paix prévoyaient le recrutement de miliciens des différentes factions dans l'armée. Les premiers à être recrutés, du moins sur le papier, furent

les miliciens favorables à Lissouba (8), mais ils jugèrent que leur intégration n'était pas assez rapide, et il y eut une première mutinerie. Puis le non-versement des salaires des miliciens recrutés provoque une seconde mutinerie. Enfin, la demande de ceux-ci à être nommés au grade de sergent débouche sur une troisième. Les mutins allèrent jusqu'à saboter les installations électriques et priver d'électricité pendant trois jours la ville de Pointe Noire, la capitale économique du pays. Or, non seulement les sanctions ont été minimales, mais encore l'entourage du président, voire le président lui-même ont pu déclarer que ces révoltes étaient compréhensibles parce que ces jeunes avaient contribué à sauver le pays en 1994 (9) ! Sans doute est-ce pour

(8) Le 5 août 1995, le gouvernement est interpellé à l'Assemblée nationale à propos du recrutement des miliciens dans l'armée ; reproche est fait au ministre de la Défense d'alors de ne recruter que les miliciens proches du parti du président et originaires du Niari, région favorable à Lissouba. Le ministre répond alors : « Nous avons pu déjà incorporer les jeunes gens des besoins géographiques et non tribaux... le ministre a insisté sur le fait qu'il y aura bel et bien un ordre d'appel pour toutes les autres régions du pays et qu'il s'agira bien de former une armée nationale où toutes les composantes seront représentées et non d'une armée tribale » (*Agence congolaise d'information*, 7 août 1995). En novembre 1995, étaient radiés de l'armée 77 officiers pour « abandon de poste » et « désertion » ; la plupart des radiés étaient des originaires du Nord, dont des très proches de Sassou (*Jeune Afrique*, n° 1826, 4-10 janvier 1996).

(9) Lorsque le ministre de la Défense est critiqué par les députés pour son attitude en faveur des miliciens du président Lissouba, il répond : « Les recrutements dans l'armée, c'est moi. J'assume. Les enfants d'Aubeville [la milice gouvernementale composée de recrues originaires de la région du président] ont sauvé le régime. Nous n'avons pas le droit de les laisser sur les trottoirs... Le recrutement

prouver la légalité de la milice présidentielle que celle-ci a défilé au côté de l'armée lors de la fête nationale du 15 août 1995, qui était alors le premier défilé organisé au Congo depuis 3 ans. Or, à favoriser systématiquement sa milice, Lissouba n'a pu que faire naître un sentiment de frustration dans l'armée régulière. D'ailleurs, l'attitude d'une partie de l'armée dès le début des affrontements de juin 1997 est révélatrice de sa décomposition : un tiers de l'armée serait resté fidèle au président, un tiers aurait déserté, un tiers aurait rejoint les troupes de Sassou Nguesso.

A la veille des affrontements de juin 1997, le Congo de Lissouba était bien mal en point : un appareil d'État déliquescant, une capitale qui se désagrège, un système clientéliste comme seul mode de gestion du pays qui s'emballa, des deniers détournés à tous les niveaux, ce qui compromet la reprise économique, une armée en décomposition, un régime défendu essentiellement par des miliciens, et le groupe des originaires du Sud favorable au président mais qui commence à se fissurer. La guerre commencée en juin 1997, alors que les élections présidentielles étaient prévues au mois de juillet, ne venait-elle pas à point nommé pour reformer l'unité des partisans de Lissouba ?

Vers un Congo non démocratique

Les résultats de l'élection prési-

des Aubellois est légal... ce qui n'est pas le cas des recrutements opérés par nos prédécesseurs... Nous avons désormais une armée et nous mettons en garde tous les politiciens de retour que nous ne les laisserons pas faire en 1997 » (Toussaint Louvouezo, « La déclaration de guerre de Bongho-Nouarra », *La Rue meurt*, n° 93, 10-16 août 1995, p. 2).

dentielle d'août 1992 n'ont jamais été contestés. Mais le fonctionnement des institutions de la République, tel qu'il avait été défini par la Conférence nationale, a été peu respecté. Ainsi, de dissolution de l'Assemblée au début de l'année 1993, en élections législatives anticipées aux résultats contestés, l'Assemblée nationale n'a jamais été complète. Les maires, au lieu d'être désignés par des conseillers municipaux élus, ont été nommés par le pouvoir central. Le Haut conseil de la magistrature et le Haut conseil de la communication, prévus par la Constitution votée en 1992, n'ont été mis en place qu'en 1997. Quant aux membres du Conseil constitutionnel, ils ont été nommés en mai 1997, ont prêté serment le 23 juin 1997 sous les bombes, et ont tenu leur première réunion le 21 juillet 1997 pour proroger le mandat de Lissouba.

En fait, la Constitution, telle qu'elle avait été entérinée par le peuple congolais en 1992, ne convenait guère au président. En 1995 un débat public est lancé, et Lissouba propose l'organisation d'un référendum sur la révision de la Constitution. Il critique la démocratie à l'occidentale instaurée par la Constitution de 1992 où « celui qui perd, perd tout » ; à la « démocratie conflictuelle » pratiquée au Nord, il oppose « la démocratie consensuelle », qui serait plus conforme aux traditions villageoises africaines, traditions qui permettaient la nomination des chefs par l'ensemble de la communauté, sans contestation ultérieure. Beaucoup de ses partisans ont alors songé au report *sine die* du scrutin présidentiel de 1997 ; d'autres ont envisagé la désignation, aux côtés de Lissouba, de vice-présidents issus de l'opposition.

L'année 1995 sera également marquée par une reprise en main du

pays : arrestations de journalistes et expéditions punitives contre des marchands de journaux ; radio et télévision de nouveau sous surveillance, et comme au plus fort du régime de Sassou Nguesso (les quelques « intellectuels » qui conservaient encore un jugement critique sur l'évolution de la situation politique craignent d'intervenir en public. Craintes fantasmagiques ou réelles ? espoir d'accéder à la redistribution qui émousse toute velléité de jugement à l'encontre du chef ? L'auto-censure était de retour). Ces craintes trouvaient quelques fondements dans les opérations d'intimidation organisées par le régime. A la veille de la fête nationale du 15 août 1995, alors que les syndicats protestent contre la réduction des salaires, des blindés prennent position aux principaux lieux de rassemblement populaire de la capitale. Toujours en 1995, selon la très officielle Agence congolaise d'information, un député proche de Sassou Nguesso voit son immunité parlementaire levée après une plainte pour « diffamation, faux en écriture et usage de faux » déposée par le chef d'état-major : ce député avait fait du chef d'état-major l'auteur d'un « plan de liquidation physique des leaders de l'opposition » qui prévoyait un « génocide généralisé à la rwandaise » (10). Les événements qui se sont déroulés à partir du mois de juin 1997 peuvent conduire à se demander s'il n'y avait pas quelques vérités dans ces allégations du député.

Guerres des grands, guerres des petits

Ce que l'on peut savoir de la

(10) *Bulletin de l'Agence congolaise d'information*, 8 septembre 1995.

genèse des affrontements entre partisans de Lissouba et de Sassou Nguesso est révélateur de la volonté des deux « champions » d'en découler depuis plusieurs mois. Il était de notoriété publique que Lissouba et Sassou Nguesso armaient en permanence leurs milices. Les militaires de Lissouba, encadrés éventuellement par des mercenaires, étaient formés dans des localités connues de tous. Il suffisait de traverser Oyo, village de Sassou Nguesso et lieu de passage obligé pour se rendre dans le nord du pays, pour observer des groupes s'entraîner ; et les vols répétés d'armes dans les académies militaires ne trompaient personne. Chacun se préparait donc depuis longtemps au vu et au su de tout le monde.

Le contexte préélectoral n'était pas nécessairement favorable à Lissouba. Brazzaville, qui regroupait environ 30 % de la population totale du pays avant la guerre, était acquise à l'opposition depuis 1992. Après huit mois d'absence, Sassou Nguesso avait fait un retour triomphal dans la capitale en janvier 1997, et se taillait de francs succès pendant sa campagne, notamment à Pointe Noire et dans des fiefs de personnalités du gouvernement.

A partir du mois de mai, tout s'est déroulé très vite. Sassou Nguesso tient meeting à Owando, une ville du nord du pays qui est aussi le fief de Yhombi-Opango, ex-Premier ministre et directeur de campagne de Lissouba. Une rançon ancienne oppose Sassou Nguesso et les ressortissants d'Owando (11) : après le meeting,

(11) Le président Ngouabi, originaire de la région d'Owando, fut assassiné en 1977 alors que Sassou Nguesso était chef de la sécurité, ce qui fit peser sur lui de forts soupçons ; Yhombi-Opango, suc-

un garde de Yhombi-Opango, soupçonné d'avoir voulu assassiner Sassou Nguesso, est abattu par les gardes de ce dernier. Il s'ensuit une situation très confuse, les sympathisants et les originaires du village de Sassou Nguesso résidant à Owando sont systématiquement pourchassés, et l'incident fait officiellement huit morts. Le 28 mai 1997, le conseil des ministres décrète l'illégalité des milices privées. Le 31 mai, les principaux partis politiques prennent l'engagement solennel de renoncer à l'usage de la violence pour régler les conflits (12). Le 2 juin, des véhicules transportant des partisans armés de Yhombi-Opango se rendant dans le Nord sont attaqués par des partisans de Sassou Nguesso en représailles des événements d'Owando. Durant toute cette période, Yhombi-Opango « n'a d'ailleurs cessé d'inonder le professeur Lissouba de messages et de télégrammes divers, pour l'inciter à envoyer des troupes dans le Nord pour écraser Sassou Nguesso et ses hommes » (13). Fort des récentes décisions officielles à propos de milices, le 5 juin à l'aube les troupes de Lissouba attaquent la résidence de Sassou Nguesso à Brazzaville où se seraient réfugiés les fomentateurs

cesseur de M. Ngouabi en 1977, fut destitué et incarcéré par la suite par Sassou Nguesso ; en 1988, ce dernier règle dans le sang un conflit politique impliquant un officier originaire d'Owando.

(12) « Les partis politiques renoncent à l'usage des armes... Les injures et insultes, le mensonge, la médisance, la diffamation et l'incitation à la violence doivent être pros crits... Tout porteur d'arme de guerre n'émergeant pas parmi les effectifs de la force publique sera arrêté », extrait de « l'Engagement solennel pour l'élection présidentielle du 27 juillet 1997 », notamment signé par Lissouba et Sassou Nguesso.

(13) *L'Autre Afrique*, n° 4, juin 1997.

des incidents d'Owando (14). Surarmées, les troupes de Sassou Nguesso ripostent immédiatement et se déploient dans les quartiers nord de la capitale. Les tirs à l'arme lourde et les pillages commençaient. L'ancien Premier ministre, Yhombi-Opango, a donc une responsabilité évidente dans le déclenchement de la crise. Lissouba, peut-être mal informé par ses « clients » dans le système qu'il a instauré, avait-il eu l'assurance que l'opération contre la résidence de Sassou Nguesso serait terminée rapidement ? Sans doute a-t-il présumé de ses forces ; les deux tiers de l'armée lui firent immédiatement défaut dès le début du conflit, et les troupes sur lesquelles il pouvait compter étaient essentiellement composées de jeunes pillards mal entraînés.

Au-delà du combat des chefs et des officiers qui sans doute manient les armes lourdes (chars, hélicoptères, lance-roquettes, etc.), il y a en effet tous ceux qui constituent le gros des troupes des seigneurs de guerre et qui sont peu contrôlés (15). Lâchés dans la ville, des jeunes désarmés, munis d'armes automatiques, tirent des rafales

(14) Le ministre Tamba Tamba justifiait l'action de représailles contre la résidence de Sassou Nguesso en ces termes : « Il s'agissait d'une opération de simple police. Mais le lieu qui devait être contrôlé n'est pas un lieu saint. Il est surarmé. Nous devons donc, pour faire prévaloir la loi, y envoyer des forces proportionnelles. La suite, c'est que Monsieur Sassou a voulu faire un coup d'État. Ses exigences se résument à cela » (*Jeune Afrique*, n° 1903, 25 juin-1^{er} juillet 1997).

(15) L'événement exemplaire de cette absence totale de contrôle des troupes fut indéniablement l'agression dont l'ambassadeur de France au Congo et son garde du corps ont été victimes à la fin du mois de juin, sur le perron-même du palais présidentiel, agression perpétrée par la garde rapprochée de Lissouba.

pour marquer leur présence, pillent (et éventuellement tuent), sans trop savoir pour qui ou pour quoi. A la mi-juillet, ils ont célébré la « réconciliation » en une cérémonie pour la paix qui aurait rassemblé plus de 2 000 partisans des deux camps qui en voulaient à tous : « La télévision congolaise a montré... des scènes de pillages à Brazzaville et la cérémonie de réconciliation des forces belligérantes. Un des soldats, interrogé par la télévision, a accusé les hommes politiques de les avoir trompés en les incitant à se combattre alors que "les enfants de ces personnalités poursuivent normalement des études à l'étranger" » (16). Puis ils ont recommencé à tirer de plus belle. On pille pour posséder ce que l'on croit être la richesse des nantis. Nul n'est épargné ; même des proches du président ont été attaqués et pillés par des miliciens favorables à Lissouba.

Sassou Nguesso, vainqueur de la guerre après plus de quatre mois de conflit, doit aussi sa victoire à ces jeunes pillards. Qui dit que des miliciens favorables à Lissouba ne se présentent pas déjà comme les partisans de toujours de Sassou Nguesso ? Sassou Nguesso pourrait-il leur garantir des revenus en échange de leur kalashnikov alors que le pays est dévasté ? Recréer un lien social entre la majorité des Congolais après cette guerre prendra du temps. Comment, enfin, remplacer un pseudo-démocratie, qui se satisfait de l'élection d'un homme, en une démocratie entendue comme un système ?

Marc-Éric Gruénais
ORSTOM

(16) *Le Monde*, 18 juillet 1997.